

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre le 13 décembre 2022

### ÉCONOMIE

#### Bilan : annonce des lauréats du 3ème Programme d'Investissements d'Avenir- Guadeloupe

La troisième édition du « Programme d'Investissement Avenir -PIA » lancée le 1 octobre 2022, s'est officiellement clôturée le 30 juin 2022. 19 candidatures ont été enregistrées sur la plateforme de Bpifrance, réparties sur deux appels à projets : « projet d'innovation » et « accompagnement et transformation des filières ».

La sélection, opérée par le Comité de Pilotage composé des services de l'État, de la collectivité régionale et de Bpifrance, a abouti à une liste de 7 projets lauréats :

- 6 sur l'axe « projet d'innovation » :
  - o YURE PAY porté par l'entreprise YURE HTMS dirigée par Toya VERTIL ;
  - o *Création de navires multimodaux et d'une plateforme de groupage de PME* porté par l'entreprise KARIBS LINK dirigée par Jean-Stéphane ROUL ;
  - o *Mise en place d'une plateforme d'expérimentation d'IOT connecté en 5G en vue de la transformation numérique de la filière nautique* porté par l'entreprise DAUPHIN TELECOM dirigée par Eve RIBOUD ;
  - o *Intelligence artificielle au service de la prévention des risques* porté par l'entreprise NELIA dirigée par Igor CANNONE ;
  - o *Intégration de carte électronique et de défibrillateurs aux bornes de recharge solaire du projet ETSOL* porté par l'entreprise ETSOL ENGINEERING dirigée par Manuel DEBAR-MONCLAIR ;
  - o *Etude de faisabilité d'une production de pâtes alimentaires de légumineuses tropicales* porté par l'entreprise NURIYO dirigée par Terence PIERROT;
- et 1 sur l'axe « accompagnement et transformation des filières » :
  - o *Développement d'une plateforme numérique innovante au service des exploitations locales* porté par l'entreprise MYDITEK dirigée par Sébastien LUISSAINT

#### **Le PIA3 : un bilan encourageant pour faire émerger des idées innovantes sur le territoire.**

Il est communément admis que l'innovation représente un levier majeur de création de valeur et d'impact socio-économique sur le territoire représenté à plus de 85% de TPE et PME.

Le PIA3 en Guadeloupe est l'aboutissement de réflexions mutualisées entre les services de l'État, la collectivité régionale et Bpifrance sur les modalités de mise en œuvre du dispositif afin de co-construire des appels à projets répondant aux spécificités du territoire, dans une logique d'excellence et de renforcement de l'attractivité.

Au final, ce sont 1 828 000 euros qui ont été engagés, répartis à parts égales entre l'État et la collectivité régionale permettant de valoriser économiquement l'effort consenti pour l'innovation sur le territoire, et de partager les risques et la réussite des projets des entreprises lauréates.